

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Aménagement Numérique du Territoire Délégation de Service Public concernant la réalisation et l'exploitation de 115 000 prises de « fibre à l'abonné »**

Porteur du schéma départemental d'aménagement numérique, le Conseil Départemental a délibéré ce vendredi 13 décembre 2019, à une très large majorité (5 abstentions et 1 vote contre), pour autoriser l'attribution, à la société Altitude, d'une Délégation de Service Public de concession de travaux et de services pour le financement, la construction, la maintenance et l'exploitation de boucles locales optiques de dessertes à l'utilisateur final sur le territoire de l'Yonne

Cette décision permettra la conclusion d'une procédure de consultation et de négociation, de près d'un an, naturellement conduite dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Cette opération portant sur 115 000 prises assurera, en complément des 57 000 prises à réaliser sous maîtrise d'ouvrage départementale, le déploiement total de la fibre, dans toutes les communes du Département, au plus tard en 2024.

Le Département se réjouit de porter un projet ambitieux pour l'Yonne, ses habitants et ses entreprises.

Enfin, au regard de certaines communications, et indépendamment d'un débat politique tout à fait légitime et impératif en démocratie, le Département n'exclut aucune voie d'intervention juridique face aux publications ou prises de parole participant à la diffusion de fausses informations ou mettant en cause, personnellement ou collectivement, la probité des élus départementaux.

#### **Contact :**

*Mathieu Pasquet, directeur du Cabinet et de la Communication*

*[mathieu.pasquet@yonne.fr](mailto:mathieu.pasquet@yonne.fr)*